

BANQUE

Entreprise publique ou privée qui perçoit des fonds, sous forme de dépôts ou autre. Elle les gère, les utilise pour son propre compte dans des opérations financières, des opérations d'escompte et/ou des opérations de crédit, et octroie à ses clients (particuliers, entreprises et collectivités) des crédits, après étude des dossiers de demandes.